

La réservation d'un séjour implique obligatoirement l'acceptation des CGV. La personne effectuant la réservation devra être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions générales et garantir la véracité et l'exactitude des informations. Pour des raisons évidentes de sécurité ou de santé, les mineurs non accompagnés de leur administrateur légal ne sont pas admis.

CONDITIONS DE RESERVATION : elle devient définitive uniquement avec la confirmation du camping dans la limite des disponibilités, après réception de l'acompte et des conditions générales de vente validées (soit par l'envoi des présentes pages dûment datées, signées et approuvées, soit par leur approbation lors de la réservation en ligne). La réservation est personnelle et incessible. Aucune sous-location ne sera admise sous peine d'expulsion immédiate.

CONDITIONS DE PAIEMENT : un acompte de 30% + les frais de dossier (16€) + le montant de l'assurance annulation (si souscrite) doivent être payés à la réservation. Sont acceptés les paiements par carte bancaire sur le site internet, virement bancaire, chèque ou chèques vacances.

Le solde du séjour devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée pour la location de mobil-home et le jour de l'arrivée pour les emplacements de camping. En cas de retard dans le paiement du solde, la réservation sera annulée automatiquement et les conditions décrites ci-après trouveront application.

Sur place sont acceptés les paiements par carte bancaire, chèques vacances ou espèces. Le prix est celui arrêté au jour de la réservation, en tenant compte de la TVA en vigueur ; tout changement de taux légal sera répercuté sur le prix à payer. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables. Nos prix de base ne comprennent pas les suppléments (voiture supplémentaire, personne supplémentaire, animal domestique, tente supplémentaire, remorque, garantie annulation, frais de dossier, participations à la taxe de séjour, éco-participation).

Taxe de séjour : 0,65 € par jour et par personne à partir de 18 ans. Cette taxe est perçue pour le compte de la commune. Tout changement de tarif intervenant même après la réservation sera entièrement répercuté.

Eco-participation : participation au tri et ordures ménagères : 0,35 € par jour et par personne

MODIFICATIONS ET ANNULATION : il est fortement conseillé de souscrire l'assurance annulation. Elle est payable uniquement lors de la réservation et reste facultative. Elle est calculée sur la totalité du séjour réservé (4,50%). Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. Les conditions générales sont disponibles sur le site

www.campez-couvert.com. Vous devrez aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. En cas d'annulation, le remboursement éventuel du séjour sera soumis aux conditions de ladite assurance. Aucun remboursement ne sera effectué par le camping. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'emplacement ou l'hébergement à la location.

Conditions d'annulation : tout séjour commencé est dû en totalité. Nous ne pouvons être tenus pour responsables de cas fortuits, de force majeure, événements climatiques, décisions juridiques qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour. Toute demande d'annulation de séjour doit être portée à notre connaissance par écrit.

Conditions de modifications : Le client peut demander la modification de son séjour (dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite dans la mesure des disponibilités ; aucun report possible sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions précisées ci-avant.

Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur au jour de la demande de modification.

Toute demande de diminution de la durée de séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour

Tout séjour écourté ou interrompu (arrivée tardive, départ anticipé), ou prestation non consommée ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Le jour de son arrivée, si le client souhaite un autre emplacement que celui désigné, il pourra être satisfait dans la limite des disponibilités et devra s'acquitter du montant de la différence. En aucun cas il ne pourra prétendre au remboursement de tout ou partie des sommes versées.

Si le client ne se présente pas le jour d'arrivée prévu et ne se manifeste pas avant midi le lendemain, le camping se réserve le droit de remettre l'emplacement ou l'hébergement à la location.

Annulation et modification de séjour sans assurance annulation : Aucune somme versée ne sera remboursée, sauf dans le cas d'une annulation du fait du camping, hors cas de force majeure (la totalité des sommes versées seront remboursées, excepté les frais de dossier). Cette annulation ne pourra en aucun cas donner lieu à un versement de dommages et intérêts

NOS HEBERGEMENTS ET SERVICES : un emplacement précis ne pourra être garanti. Seuls les dates et le type d'hébergement sont garantis. Les photos et plans des

hébergements locatifs sont donnés à titre illustratif. Les caractéristiques des pièces et leur disposition peuvent varier d'un modèle à l'autre. L'accès au camping n'est autorisé qu'aux personnes dont le nom figure sur le contrat de location et sans dépasser la capacité. En cas de fausse déclaration lors de la réservation, la direction se réserve la possibilité d'annuler la réservation, les sommes versées étant conservées. Pour une arrivée tardive ou un départ anticipé, vous devez impérativement avertir le camping. Nos équipes font au mieux pour préparer les hébergements au plus vite, cependant un retard de mise à disposition des clés de votre hébergement peut s'avérer inévitable pour des raisons techniques, aucun dédommagement financier ne pourra être exigé si les clés vous sont remises en retard.

Emplacements : arrivées entre 14 h et 19 h, départs au plus tard 12 h.

Mobil-Home : arrivées entre 16 h et 19 h, départs avant 10h.

Tout départ retardé pourra être facturé comme journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

DEPÔTS DE GARANTIE : vous nous autorisez à débiter la carte bancaire enregistrée ou le chèque laissé en dépôt de garantie en cas de départ anticipé ou de frais divers non facturés au moment du départ. Toute réclamation concernant votre hébergement devra nous être communiquée dans les 12h après votre arrivée. Les réclamations intervenant en fin de séjour ne pourront être prises en compte. Le dépôt de garantie sera restitué dans un délai maximum de 8 jours, sous réserve que l'hébergement soit rendu en parfait état de propreté, qu'aucune perte d'objet ou dégât n'ait été constaté à l'état des lieux (sur rendez-vous pris au plus tard la veille du départ). En cas de départ en dehors des heures prévues, notre personnel sera seul juge de l'état de propreté de la location. Si elle est rendue en bon état, le dépôt de garantie sera détruit ou annulé. La retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celui-ci.

Dépôts de garantie sur l'hébergement (300€) et le ménage (90€) par chèque ou empreinte de carte de crédit. Les hébergements doivent être rendus propres au départ du client (sols nettoyés, vaisselle lavée et essuyée, couvertures rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisines et salles de douche/wc nettoyées, frigo nettoyé). En cas de défaut de nettoyage, le somme de 90€ sera retenue.

Dépôt de garantie sur le badge d'accès : 20€ (rendu lors du retour du badge)

REGLEMENT INTERIEUR : le règlement intérieur est affiché à l'accueil

CAPACITE-SECURITE : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de

dépasse le nombre d'occupants prévu par type d'hébergement, enfants et bébés compris. A titre exceptionnel et avec l'accord de la direction, le camping pourra accorder une dérogation pour accepter une personne supplémentaire au-delà de la capacité prévue par le type d'hébergement concerné, au tarif en vigueur.

LOCATIFS : le client autorise le camping à effectuer tous les travaux de maintenance nécessaires (intérieur et extérieur) même en son absence. Toute demande de changement de bouteille de gaz devra se faire durant les heures d'ouverture de la réception.

EMPLACEMENT : 8 personnes maximum et une seule caravane ou camping-car autorisé(e). Les caravanes double-essieux sont strictement interdites. Non précisé à la réservation elles seront refusées à l'arrivée. Il est interdit de creuser le sol, de planter des clous dans les arbres, de couper des branches ou de faire des plantations.

ANIMAUX DOMESTIQUES : sauf les chiens catégorie 1 et 2, les animaux domestiques sont autorisés dans les locations (un seul par location) et sur les emplacements (3 maximum), moyennant un tarif journalier, sous réserve de présentation du carnet de vaccination et sous condition de ne pas les laisser seuls ou enfermés. Ils devront être tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Les animaux sont interdits dans l'enceinte du parc aquatique et dans les sanitaires. Ils ne doivent causer ni dégât, ni nuisance sonore pour les autres clients. Leurs déjections devront être ramassées. Tout élément de literie utilisé pour l'animal domestique sera remplacé à neuf et déduit du dépôt de garantie.

VEHICULES : un seul véhicule est inclus dans le prix du séjour. Tout véhicule supplémentaire ou remorque sera facturé. Il est interdit d'utiliser l'eau disponible aux différents points d'eau pour laver un véhicule quel qu'il soit. La recharge des voitures hybrides et électriques est interdite, la puissance électrique du camping ne le permet pas. Entre 22h30 et 7h, le portail est fermé, les véhicules ne peuvent plus circuler à l'intérieur du camping.

VISITEURS : les visiteurs sont autorisés uniquement après accord de la direction, leur visite et leur identité est à signaler pendant les heures d'ouverture de l'accueil et leur véhicule doit impérativement être stationné à l'extérieur du camping. Ils devront payer un droit d'entrée et se verront remettre un bracelet qu'ils devront porter durant leur présence. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

WIFI : La connexion wifi du camping est fournie aux campeurs avec un supplément. Le camping ne pourra être tenu pour

responsable en cas de dysfonctionnement internet dû au fournisseur d'accès internet.

AIRE DE JEUX : les consignes de sécurité de chaque jeu doivent être respectées ainsi que les tranches d'âge. Les enfants, quel que soit leur âge, doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable et y sont sous sa seule responsabilité

PARC AQUATIQUE : nous rappelons que les piscines et toboggans peuvent s'avérer dangereux. Les enfants, quel que soit leur âge, doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable et y sont sous sa seule responsabilité. Les enfants ne sachant pas nager, doivent obligatoirement porter des brassards. Le parc aquatique est exclusivement réservé aux clients du camping. Le port du bracelet est strictement obligatoire pour y accéder. Tout contrevenant en sera expulsé. Pour des raisons sanitaires, il est interdit de s'alimenter dans l'enceinte du parc aquatique. Conformément à la législation et aux règles d'hygiène en vigueur pour les piscines, le port d'un maillot de bain (slip de bain ou boxer de bain) est obligatoire. Les shorts et shorts de bain sont strictement interdits. Aucune personne habillée ne sera admise. Les enfants en bas âge doivent impérativement porter des couches conçues spécialement pour la baignade. En cas de non-respect, l'accès au parc aquatique sera suspendu.

HYGIENE : les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs respectifs. Le tri est proposé. Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment les sanitaires. Les insectes et autres "petites bêtes" font partie de cette formule de vacances. La Direction n'est pas responsable de leurs déplacements dans le camping. Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Il existe des installations prévues à cet effet.

SECURITE INCENDIE : les feux ouverts (bois, charbon...) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. Seuls les barbecues et planchas électriques ou à gaz sont autorisés.

BRUIT : à partir de 23h, les clients du camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence.

ASSURANCE : l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les locataires. Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions

de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation, à savoir : accident, vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants et animaux domestiques. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. La responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant dans les hébergements que sur les emplacements, parking ou locaux communs.

DROIT A L'IMAGE : vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping, à utiliser tous les supports de photographie et de vidéo de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

VIDEO SURVEILLANCE : la télésurveillance couvre l'ensemble des bâtiments et des emplacements permettant à la fois l'accueil du public, le stationnement des véhicules et l'entreposage des matériels, mais aussi les accès aux parties privatives. Le système de télésurveillance permet d'enregistrer sur un support vidéo les accès directs aux bâtiments et aux emplacements, ainsi que les voies de circulation à l'intérieur du camping. La direction se réserve la faculté d'utiliser les enregistrements pour vérifier l'identité et l'habilitation des personnes accédant aux lieux surveillés. Les enregistrements sont conservés pendant une période maximum de 2 mois. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Liberté » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui sont enregistrées.

MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION : conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le « processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping. Le médiateur « droit de la consommation » proposé est CM2C. Joignable par voie électronique www.cm2c.net ou voie postale CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS.

DROIT APPLICABLE : les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. En cas de litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution le Tribunal de Grande Instance de TOULON sera seul compétent

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que des tarifs du camping et être en parfait accord
 Je déclare avoir pris connaissance des conditions de l'assurance annulation et décide de la souscrire OUI NON
Fait à : Le :/...../..... SIGNATURE :
NOM et Prénom